



**DEMANDE DE SUBVENTION  
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

\*\*\*

**Année scolaire 2025-2026**

\*\*\*

**APPEL à PROJETS  
A DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
ARTISTIQUE SPECIALISÉ**

**COMMUNE**

HERBLAY-SUR-SEINE

**NOM DE L'ETABLISSEMENT**

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'HERBLAY-SUR-SEINE

**TITRE DU PROJET**

CHŒUR EN SCENE

## Modalités de l'appel à projet

### à destination des établissements d'enseignement artistique spécialisé du Val d'Oise

Sont concernés : tous les établissements d'enseignement artistique spécialisé, à l'exclusion de ceux bénéficiant d'une convention d'objectifs.

Condition d'éligibilité : remplir ou contribuer à une mission de service public en cohérence avec les préconisations des Schémas nationaux d'orientation pédagogique et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et art dramatique du Ministère de la Culture.

L'appel à projets est lancé chaque année civile pour les projets de l'année scolaire N/N+1. Il ne constitue en aucun cas un droit à la subvention. Les établissements remplissent un formulaire par projet. Les projets sont soumis à une commission technique chargée d'émettre un avis sur la qualité des projets, en fonction de critères et de thématiques jugées prioritaires par le Département. Les subventions feront l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

**Pour être recevable, le projet doit comporter une participation financière de la commune ou de la communauté de communes.**

**Pour toute information concernant le traitement administratif de votre dossier**, merci d'adresser votre demande à [directiondelaculture@valdoise.fr](mailto:directiondelaculture@valdoise.fr).

**Pour toute information concernant l'instruction technique de votre dossier**, merci de contacter

Nadine BABOIN, chargée de mission Territoire Ouest

☎ 01 34 25 34 89 – [nadine.baboin@valdoise.fr](mailto:nadine.baboin@valdoise.fr)

Perrine LORIN chargée de mission Territoire Centre

☎ 01 34 25 30 63 – [perrine.lorin@valdoise.fr](mailto:perrine.lorin@valdoise.fr)

Margaux SCHERRER, chargée de mission Territoire Est

☎ 01 34 25 10 97 – [margaux.scherrer@valdoise.fr](mailto:margaux.scherrer@valdoise.fr)

**En cas d'obtention d'une subvention**, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur ses supports et dans ses actions de communication. À cet égard et pour obtenir le logo, il est invité à prendre contact avec la **Direction de la Communication** : [com.admin@valdoise.fr](mailto:com.admin@valdoise.fr)

Les établissements bénéficiaires devront remettre un **bilan qualitatif et financier** du projet soutenu au plus tard le 30 juin de l'année N+1. En cas de non-réalisation ou réalisation partielle du budget du projet, l'établissement devra justifier des éventuels écarts. Un remboursement total ou partiel de la subvention versée (proportionnel à la réalisation du budget) pourra être demandé.

## Thématiques des projets

Les projets répondent obligatoirement à une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Dispositifs innovants et créatifs : ouverture aux disciplines rares ou aux esthétiques peu représentées, pratiques collectives dynamiques, transdisciplinarité (arts de la scène...)
- Créations et commandes artistiques ;
- Résidences d'artistes extérieurs à l'établissement, notamment en partenariat avec une structure de diffusion professionnelle ;
- Collaboration entre établissements d'enseignement artistique ;
- Mise en place de partenariats avec des structures dédiées aux publics prioritaires du Département (collèges, personnes handicapées, petite enfance (0-3 ans), enfance protégée, personnes âgées, personnes en situation de précarité).

## Documents à fournir

- Le présent formulaire dûment rempli
- La délibération du Conseil municipal ou communautaire sollicitant la subvention
- Tout document permettant de juger de la qualité du projet (notamment CV des intervenants extérieurs)

## DATE DE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 30 MAI 2025

Les demandes de subvention (y compris les pièces annexes) sont à transmettre uniquement par voie dématérialisée, par courriel à : [directiondelaculture@valdoise.fr](mailto:directiondelaculture@valdoise.fr); [margaux.scherrer@valdoise.fr](mailto:margaux.scherrer@valdoise.fr); [perrine.lorin@valdoise.fr](mailto:perrine.lorin@valdoise.fr); [nadine.baboin@valdoise.fr](mailto:nadine.baboin@valdoise.fr)

**Tout dossier incomplet ou adressé en retard sera considéré comme irrecevable.**

## IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Nom de la commune : Herblay-sur Seine

Nom de l'établissement : Conservatoire de musique

Adresse postale de l'établissement : Espace André Malraux (EAM) - 5, chemin de Montigny – 95220 HERBLAY-SUR-SEINE

Nom de la directrice de l'établissement : Aurélie LOYER

Tél : 01.30.40.48.68

Email : a.loyer@herblay.fr

Nom de la directrice de l'action culturelle de la commune : Marie CALANI (directrice de pôles en charge du pôle culture)

Tél : 01.30.40.37.51

Email : m.calani@herblay.fr

Nom et fonction du correspondant en charge du dossier : Aude MELKI, Coordinatrice artistique et pédagogique

Tél : 01.30.40.48.67

Email : a.melki@herblay.fr

Licence d'entrepreneur de spectacles :

N° de licence : Licences cat 1 : L-R-21-11907 / cat 1 : L-R-21-11908 / cat 2 : L-R-21-11910 / cat 3 : L-R-21-11912

Date de l'arrêté d'attribution : 24/11/2021

Nom du titulaire : Philippe Rouleau

## FICHE SYNTÉTIQUE DU PROJET

### L'ETABLISSEMENT PORTEUR

Nom de l'établissement : Conservatoire de  
Musique

### LE PROJET

Titre du projet : Chœur en scène  
Spécialité artistique : Musique

Ville d'implantation : Herblay-sur-Seine

Nom de la Directrice : Aurélie LOYER

## Thématique du projet

### Cocher :

Dispositifs innovants et créatifs :

Ouverture aux disciplines rares ou aux esthétiques peu représentées / Préciser la discipline :

Pratiques collectives dynamiques / Préciser : chant choral, Théâtre et mise en scène

Transdisciplinarité (arts de la scène...) / Préciser :

Créations et commandes artistiques / Préciser le nom de l'artiste :

Résidences d'artistes extérieurs à l'établissement / Préciser le nom de l'artiste :

Préciser le cas échéant le nom du lieu de diffusion partenaire :

Collaboration entre établissements d'enseignement artistique

Préciser le nom du ou des établissements partenaires :

Préciser la contribution du partenaire (élaboration du projet, organisation, achats, mises à dispositions...) :

Partenariats structures publics prioritaires du Département

Collèges

Personnes en situation de handicap

Petite enfance (0-3 ans)

Enfance protégée

Personnes âgées

Personnes en situation de précarité

## Résumé du projet

**En quoi consiste le projet ? (5 lignes)**

Le projet « Chœur en scène » propose à deux classes de CM1/CM2 une immersion dans le chant choral et les arts de la scène. Les élèves participent à la création et à l'interprétation d'une œuvre originale, en lien avec la programmation du Théâtre Roger Barat. Ce parcours artistique mêle chant, théâtre, danse et autres disciplines scolaires, avec l'accompagnement d'artistes professionnels. Il favorise l'accès à la culture, l'expression artistique et l'engagement collectif. Les élèves deviennent acteurs d'un spectacle vivant présenté sur scène.

➤ Dates de réalisation (année scolaire 2025-2026) : 25 et 26 mai 2026 (dates à confirmer)

➤ Type de public et nombre prévisionnel de bénéficiaires (élèves, professeurs, spectateurs...) :

- 2 classes d'école élémentaire CM1/CM2

- Un ensemble orchestral composé de 10 musiciens professionnels dont une majorité fait partie de l'équipe pédagogique du conservatoire de musique d'Herblay-sur-Seine

- La restitution aura lieu au Théâtre Roger Barat les 25 et 26 mai 2026 2025 avec un public prévisionnel d'environ 400 personnes par soirée.

- Noms des structures partenaires : Service éducation de la ville - Education nationale – Ecole élémentaire (2 classes), conservatoire de musique et Théâtre Roger Barat

**Interventions :**

Nom et fonction des professeurs intervenants :

Jean-Baptiste PES, musicien intervenant en milieu scolaire et flûtiste

Un comédien professionnel

Total volume horaire d'intervention :

71h pour Jean-Baptiste PES musicien intervenant en milieu scolaire et flûtiste et 20h pour le comédien

Nom et fonction des intervenants extérieurs :

10 musiciens, extérieurs ou professeurs au conservatoire de musique

1 chef d'orchestre

Les deux professeurs des écoles

Total volume horaire d'intervention :

71h pour les deux professeurs des écoles

10h pour chacun des musiciens

## PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET

### Constats de départ :

*A quels constats le projet répond-il ? Dans quelles circonstances avez-vous identifié les attentes des publics ou des territoires concernés par le projet ? Sur quel diagnostic repose le projet ?*

Le projet trouve son origine dans un intérêt croissant des jeunes Herblaysiens pour la voix et les arts de la scène. Depuis une trentaine d'années, les élèves des écoles de la ville ont été sensibilisés au chant choral à travers le projet « *L'opéra vient aux enfants* ». Cette expérience a mis en lumière l'enthousiasme des élèves et des enseignants pour cette pratique artistique, révélant ainsi l'importance de renforcer l'enseignement du chant dès le plus jeune âge.

La voix, lorsqu'elle est bien maîtrisée, constitue un véritable instrument, à la fois puissant et nuancé. C'est sur cette conviction que s'est appuyé le développement progressif du projet, porté par la volonté d'offrir aux élèves un parcours d'éducation artistique et culturelle plus complet. Les enseignants, en particulier, ont exprimé leur souhait d'approfondir cette démarche en y intégrant d'autres disciplines artistiques telles que la danse, le théâtre, l'art de la mise en scène, mais aussi en favorisant des liens avec les apprentissages scolaires.

Ce besoin identifié sur le terrain a donné lieu à une évolution du projet, qui s'est peu à peu structuré autour d'une approche interdisciplinaire, plaçant la complémentarité entre les arts et les savoirs au centre de son action. Après deux années d'expérimentation durant lesquelles les élèves ont bénéficié d'un parcours associant chant, musique, danse et disciplines scolaires, une nouvelle étape s'impose : l'introduction d'un partenariat avec un comédien professionnel, afin d'enrichir encore l'expérience artistique et pédagogique proposée.

### Objectifs pédagogiques et artistiques :

*Que vise le projet ? Quels sont les résultats attendus pour l'établissement / pour les élèves ?*

Ce projet vise à offrir aux élèves une expérience artistique complète et structurée autour de la découverte et de la pratique de l'opéra, en mobilisant à la fois leurs compétences vocales, théâtrales, musicales et scolaires. Il s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ambitieuse, favorisant l'épanouissement individuel et collectif.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- **Découvrir et s'appropriier un opéra pour enfants**, en comprenant ses enjeux artistiques et narratifs.
- **Travailler la voix et le corps** à travers un apprentissage technique : posture, respiration, gestion du souffle, articulation, intonation et phrasé.
- **Apprendre un répertoire vocal** varié à une ou deux voix, incluant canons et tuilages, en s'initiant à l'écoute de l'autre et à la justesse collective.
- **Développer le sens rythmique et mélodique**, en travaillant les tempi, les rythmes et les lignes musicales des chants.
- **S'initier à la direction chorale**, en apprenant à suivre les gestes du chef de chœur et à se repérer dans une dynamique de groupe.
- **Trouver sa place dans un ensemble vocal**, en assurant sa partie avec justesse, voire en interprétant de courts soli.
- **S'initier au jeu théâtral**, à travers un travail d'interprétation des textes parlés et une première approche de la mise en scène, en lien avec l'intervention d'un comédien professionnel.
- **Explorer le contexte musical de l'œuvre interprétée**, en découvrant des références musicales, des citations d'œuvres du répertoire et des structures musicales spécifiques.
- **Vivre une expérience artistique enrichissante avec des musiciens professionnels**, à travers des répétitions et représentations accompagnées par un ensemble orchestral dirigé.
- **Développer l'expression personnelle et la confiance en soi**, dans le cadre d'un projet scénique valorisant pour chaque élève.
- **Favoriser l'interdisciplinarité**, en intégrant les apprentissages du projet aux contenus pédagogiques abordés en classe (français, histoire, sciences, arts plastiques, etc.).

### Description du projet :

*Quelles sont les étapes et les temps forts du projet ? Quelles sont les actions envisagées et les moyens mis en œuvre ?*

Le projet se déroule tout au long de l'année scolaire, en suivant un calendrier structuré autour d'étapes progressives et de temps forts artistiques, pédagogiques et culturels. Il mobilise des moyens humains et matériels variés afin d'offrir aux élèves une expérience riche, immersive et professionnalisante.

### Étapes et actions prévues :

- Séances hebdomadaires de chant : une heure de pratique vocale chaque semaine encadrée par un intervenant spécialisé, pour travailler la technique, l'interprétation et le répertoire de l'opéra.
- Intervention théâtrale : 20 heures d'ateliers avec un comédien professionnel, afin d'initier les élèves au jeu scénique, à la diction, à l'interprétation des textes parlés et à la mise en espace.
- Analyse de l'œuvre : étude du livret, écoute guidée et contextualisation musicale pour permettre une meilleure compréhension artistique de l'opéra choisi.
- Découverte du milieu professionnel :
  - Visite des coulisses du Théâtre Roger Barat et rencontre avec les équipes techniques et artistiques.
  - Rencontre avec le chef d'orchestre pour découvrir son rôle, sa formation, son parcours et sa vision artistique.
  - Quatre répétitions accompagnées par un ensemble orchestral professionnel, avec un temps d'échange entre les élèves et les musiciens sur leurs parcours artistiques et métiers.
- Travail plastique et scénographique : conception et réalisation de décors et de costumes en lien avec l'univers de l'œuvre, encadrés par les enseignants et/ou des intervenants spécialisés.
- Approche interdisciplinaire : selon la thématique de l'opéra ou du conte musical, travail en transversalité avec les enseignements du programme scolaire (histoire, français, arts plastiques, sciences, etc.).
- Événement de valorisation intermédiaire : participation au vernissage de l'exposition du projet « L'opéra vient aux enfants », avec une prestation artistique par les élèves.
- Temps fort final : restitution publique du projet sur la scène du Théâtre Roger Barat, en mai 2025, en collaboration avec l'ensemble orchestral professionnel, dans les conditions proches d'une véritable production scénique.

### Type de public et nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires (élèves, professeurs, spectateurs...) :

- 2 classes d'école élémentaire CM1/CM2
- Un ensemble orchestral composé de 10 musiciens professionnels dont une partie peut être issue de l'équipe pédagogique du conservatoire de musique d'Herblay-sur-Seine
- La restitution aura lieu au Théâtre Roger Barat les 25 et 25 mai 2026 avec un public prévisionnel d'environ 400 personnes par soirée.

### Partenariat(s) :

*Présentation de la ou des structures partenaires :*

#### Service Education de la ville

Ce projet est porté par le service Éducation de la Ville, qui s'engage activement dans la mise en œuvre d'actions culturelles ambitieuses à destination des jeunes. À ce titre, il prend notamment en charge l'intervention d'un comédien professionnel, dont le rôle est d'accompagner les enfants dans leur expression scénique et de renforcer la dimension théâtrale du spectacle. Cette implication témoigne de la volonté du service d'offrir aux élèves une expérience artistique complète, mêlant exigence, transmission et ouverture culturelle.

## Le conservatoire de musique d'Herblay-sur-Seine :

Installé au sein de l'Espace André Malraux, le Conservatoire municipal de musique d'Herblay-sur-Seine s'inscrit dans une dynamique d'ouverture, de transversalité et d'accessibilité. Ce lieu de vie et d'échanges favorise les synergies entre disciplines artistiques, spectacles vivants et technologies contemporaines.

Le Conservatoire accueille un large public, enfants comme adultes, et propose des parcours diversifiés adaptés aux projets de chacun. Son équipe pédagogique, composée de musiciens professionnels engagés, développe une approche innovante de l'enseignement musical, allant de l'initiation au perfectionnement, et couvrant un répertoire riche : musiques classiques, jazz, musiques actuelles ou encore traditionnelles.

Acteur culturel majeur du territoire, le Conservatoire entretient des partenariats étroits avec les structures locales : Théâtre Roger Barat, L'Échappée, services municipaux (éducation, jeunesse...), contribuant ainsi à une offre culturelle cohérente et de qualité. Ces collaborations permettent d'inscrire l'enseignement musical dans une dynamique territoriale porteuse de sens et d'opportunités pour les élèves.

Le Conservatoire mène également des actions fortes en direction des publics éloignés de la culture. À travers des dispositifs comme l'Orchestre à l'École (en partenariat avec l'Éducation nationale) ou le projet DEMOS (pilote par la Philharmonie de Paris), il œuvre activement à démocratiser l'accès aux pratiques artistiques, notamment auprès des enfants issus de quartiers prioritaires ou de milieux fragilisés.

Par son action quotidienne, le Conservatoire de musique d'Herblay-sur-Seine contribue au développement culturel local, à l'éveil artistique des jeunes générations, à la cohésion sociale et à l'épanouissement personnel de ses usagers. Le soutien financier sollicité s'inscrit dans cette ambition : renforcer les moyens d'un service public culturel de proximité, inclusif et tourné vers l'avenir.

## L'Éducation nationale avec laquelle une convention est signée

*Étapes et modalités de construction avec le partenaire (préciser le cas échéant l'existence d'une convention de partenariat) :*

### Théâtre Roger Barat

Le Théâtre Roger Barat place l'éducation artistique et culturelle au cœur de son projet. Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes générations, il s'engage à éveiller leur curiosité, nourrir leur esprit critique et encourager l'émergence d'un regard personnel sur le monde.

À travers des actions concrètes menées en milieu scolaire – ateliers de pratique artistique en lien avec la programmation, rencontres avec les artistes, temps d'échange autour des spectacles – le théâtre accompagne les élèves dans la découverte du spectacle vivant. Ces initiatives visent à former des spectateurs éclairés tout en cultivant leur sensibilité artistique.

En proposant un accès direct à la création contemporaine, le Théâtre Roger Barat contribue ainsi à la construction culturelle et citoyenne du public de demain.

*Étapes et modalités de construction avec le partenaire (préciser le cas échéant l'existence d'une convention de partenariat) :*

Présentation du guide pédagogique en mai 2025 aux écoles

Candidatures des classes intéressées

Sélection sur des critères d'équité et de motivation des enseignants

Dans le cas d'une reconduction, préciser la pertinence :

*Quelle est la spécificité du projet déposé par rapport à l'année N-1 ou N-2 ?*

Pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive, ce projet est associé au « Conte musical », un second dispositif destiné aux élèves plus jeunes (CP/CE1), mis en place dans deux écoles de la ville. Les six classes concernées participent aux mêmes concerts en assurant la première partie, et montent également sur scène aux côtés de musiciens professionnels. Cette complémentarité favorise une meilleure cohésion territoriale, encourage les échanges inter-écoles et élargit l'horizon artistique des enfants.

Dans cette continuité, une évolution est envisagée pour l'année prochaine : la création d'une œuvre commune réunissant les élèves des deux projets. Cette collaboration permettrait de renforcer encore davantage le lien entre les classes, les niveaux, et les pratiques artistiques, tout en offrant aux élèves une expérience collective ambitieuse, enrichissante et fédératrice.

La ville souhaite réaffirmer son engagement en faveur de l'accès des jeunes à une pratique artistique exigeante et fédératrice. Ce projet offre à des enfants la possibilité rare de se produire aux côtés de musiciens professionnels, dans le cadre d'un spectacle intégrant une musique orchestrale vivante. Ce choix, à contre-courant de l'usage croissant de bandes-son même dans le spectacle vivant professionnel, traduit une volonté forte : celle de défendre et de promouvoir la richesse du spectacle vivant, en valorisant la présence des artistes sur scène. En favorisant cette expérience immersive, la Ville entend sensibiliser les enfants à la puissance émotionnelle de la musique jouée en direct, tout en développant leur esprit critique sur les formes de représentation artistique. Cette démarche, porteuse de sens, participe pleinement à la construction de leur parcours culturel et à la découverte du travail artistique sous toutes ses dimensions.

Intervenants :

*Pour les intervenants extérieurs, joindre obligatoirement un CV*

Une partie des intervenants sont choisis en cours de projet. A titre indicatif, voici la liste avec les musiciens de l'année 2024-2025

Nom des professeurs intervenants	Fonction	Nombre d'heures d'intervention
Jean-Baptiste PES	Chef d'orchestre, musicien intervenant en milieu scolaire et flûtiste	71 heures
François LEMONNIER	Tromboniste	20 heures
Elisabeth CHELIHI	Pianiste	20 heures
Thomas NEGRONI	Percussionnistes	10 heures
Cédric GUILLO	Percussionnistes	10 heures
	<b>TOTAL heures d'intervention</b>	<b>131 heures</b>

Nom des intervenants extérieurs	Fonction	Nombre d'heures d'intervention
2 enseignantes de l'école élémentaires		142 heures
Pascale GUILLARD	Contrebassiste	10h
Xavier CLION comédien professionnel	Comédien et metteur en scène	20 heures
	<b>TOTAL heures d'intervention</b>	<b>172 heures</b>

Calendrier prévisionnel de l'action :

*Quelles sont les principales étapes et quand sont-elles programmées ?*

Ateliers de septembre 2025 à mai 2026 à raison de 2h par semaine (60 heures)

1 répétition orchestre seule en avril 2026  
3 répétitions et temps de rencontre avec les musiciens de l'orchestre  
2 restitutions les 25 et 26 mai 2026 au Théâtre Roger Barat

Contributions d'autres services municipaux à la réalisation du projet :

Théâtre Roger Barat  
Service communication  
Service éducation  
Services techniques

Pratique tarifaire appliquée au projet (gratuité, participation financière demandée aux bénéficiaires, prix unique, tarifs modulés) : Gratuit

Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus :  
Réunion bilan à l'issue du projet

# BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET 2025-2026

Répartition des charges	Montants en euros	Répartition des produits	Montants en euros
<b>Frais artistiques :</b>	10.300 €	<b>Recettes propres et diverses :</b>	
Rémunération du personnel artistique		- billetterie	
- rémunération brute spectacles		- cotisations	
- rémunération brute sensibilisations		- marchandage (vente de programmes, affiches...)	
- rémunération brute répétitions		- ventes de spectacles	
- charges patronales		- coproduction	
Contrats de vente et de cession des spectacles/concerts		- coréalisation	
Contrats de vente des actions de sensibilisation		- prestations de service (ventes de stages, sensibilisation...)	
Honoraires			
		<b>Total des subventions :</b>	
<b>Rémunération du personnel administratif</b>		- Ministère de la culture et de la communication :	
- rémunération brute		➤ DRAC - Service régional de la création	
- charges patronales		➤ DRAC - SDAT	
		➤ DGCA	
<b>Droits d'auteurs et droits voisins</b>		- Ministère de l'Education nationale	
- droits d'auteurs (SACD, SACEM...)	300 €	- DDCS	
- droits voisins (Spedidam, ADAMI...)		- Conseil régional d'Ile-de-France	
		- <b>Conseil départemental du Val d'Oise :</b>	
<b>Frais techniques :</b> préciser		➤ Direction de l'action culturelle	3000 €
Location de matériel		➤ Autres directions : préciser	
		- Autres communes : préciser	
<b>Frais généraux de fonctionnement :</b>		- Autres subventions publiques : préciser	
- assurance			
- documentation générale	500 €	<b>Autres apports :</b>	
- déplacement, mission, réception		- organismes professionnels (ADAMI, FCM...)	
		- mécénats	
<b>Frais de publicité et de communication :</b>	400 €	- parrainage	
- dépenses diverses : préciser		- divers : préciser	
<b>Équipement</b>	300 €		
		<b>Charges pour la commune :</b>	8.800 €
<b>Total des charges</b>	<b>11.800 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>11.800 €</b>

## MONTANT DE L'AIDE SOLLICITÉE

Je soussigné(e), (nom et prénom) : Philippe Rouleau  
Représentant(e) légal(e) de l'établissement Conservatoire de Musique d'Herblay-sur-Seine

Certifie exactes les informations du présent dossier.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projets :

3.000 € (trois mille euros)

Fait le : vendredi 22 mai 2025 à Herblay-sur-Seine

Signature



Philippe ROULEAU  
Mairie d'Herblay-sur-Seine  
Vice-Président du Conseil Départemental  
du Val d'Oise